

Monsieur le Préfet,

Les membres de la commission générale des chefs d'ateliers de la ville de Lyon et de ses faubourgs, vous prient d'agréer les sentiments de la plus respectueuse reconnaissance; ils savent garder le souvenir de tout ce que vous avez fait pour la cause ouvrière, qui, elle même, vous donne le nom de protecteur et de père.

Juste appréciateur de votre noble et paternelle condescendance, la commission a compris combien fut grande la modestie du premier magistrat du département. Pour être utile à ses administrés, il a bien voulu descendre de la hauteur de ses attributions pour concourir à ce pacte d'union, qui vous assure désormais des garanties toujours promises et jusqu'à présent toujours refusées.

Celui, Monsieur le Préfet, le souvenir d'un acte aussi solennel, que vous avez daigné appuyer de toute votre influence et pour l'obtention duquel vous avez employé toute votre sollicitude, sera à jamais gravé dans les cœurs, comme le nom de notre premier magistrat, Du Molart.



Surent les Signatures.

